

Ecole primaire
Rue Frédéric Bataille
25600 NOMMAY
Tél : 06 22 98 74 01
Mail : ecole.nommay@ac-besancon.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE MARDI 17 JUIN 2025

Personnes présentes :

Enseignants : E. MICHELI, M. SAUGET, N. MORAND-BLANCHARD, L. VINZIA, E. TINCHANT, N. PROST-DUMONT, A. GRENOT, L. BUFFET ,

Parents élus : Mmes CRELEROT-GEISER, HAAS, GARNIER, CARTIER, GILLAND et RIBAU, GIRARD CLOS.

Représentants de la Mairie : Mme BULME, adjointe aux affaires scolaires, M. BOILLOT, maire, et M. KORNPBST, secrétaire général.

ATSEM : M. MOREDA DA SILVA

DDEN : Mme JOBERT.

Étaient absents/excusés : C. MEILLIER (enseignante) ; B. COURENQ (Psychologue Scolaire) ; M. THIEBAUD (IEN) ; A. RICHARD (AESH) ; Mmes BOURQUARD et GAINET, M. ALLEMAND et CARTIER (parents élus).

La séance débute à 17h40.

Mme TINCHANT est proposée comme secrétaire de séance.

Elise MICHELI la remercie d'avoir, cette année encore, tenu ce rôle.

I- RETOUR SUR LE P.V DU CONSEIL DU 25.03 .2025

M. THIEBAUD n'a pas fait de commentaire particulier.

Mme CRELEROT tient à préciser que lors des séances EVAR, il n'a pas été question de « genre » mais de « différences filles / garçons ».

Aucune autre remarque n'ayant par ailleurs été formulée, le P.V. est **adopté à l'unanimité**.

Les familles ayant fourni une adresse mail le reçoivent par ce biais. Celles qui le désirent peuvent toujours en obtenir un exemplaire papier. Il est rappelé qu'il est également accessible sur le site de la Mairie.

II- RENTREE DE SEPTEMBRE 2025

Les vacances débuteront le vendredi **4 juillet 2025**, après la classe. Rappel est fait que les élèves sont tenus de venir à l'école jusqu'à cette date et que les départs en vacances anticipés ne sauraient être un motif d'absence acceptable (cf. lettre du DASEN communiquée aux parents).

L'équipe remercie l'ensemble des intervenants dans l'école en 2024-2025 :

- Annie qui s'occupe de la bibliothèque de l'élémentaire,
- Le RASED
- Les intervenants extérieurs, les bénévoles, les accompagnateurs...
- Les remplaçants : enseignants, ATSEM...
- Les stagiaires
- Le personnel du périscolaire pour ses coups de main...

La rentrée pour les enseignantes aura lieu le vendredi **29 août 2025** et celle des enfants se fera le lundi **1^{er} septembre 2025**. Le périscolaire fonctionnera dès le jour de la rentrée.

Élections des représentants de parents : une réunion sera rapidement organisée à la rentrée pour permettre aux parents intéressés de se rencontrer et de constituer la ou les nouvelle(s) liste(s) électorale(s).

2.1- Le personnel :

- **Morgane MOREDA DA SILVA**, ATSEM, est titulaire de son poste. Elle sera aidée par Laurine GEYER, alternante CAP AEPE.
- **Sylvie POINSOT et Rita VITTI**, agents communaux, assureront toujours le ménage sur les deux bâtiments.
- Equipe enseignante :

<i>Enseignante</i>	Statut	Classe à la rentrée 2025	Décharge / temps partiel
Elise MICHELI	directrice titulaire	GS / MS	Déchargée à 33% (1 j + 2h). Organisation non connue.
Marielle SAUGET	titulaire	PS	Temps plein.
Nadège MORAND-BLANCHARD	titulaire	GS / CP	Temps plein
Line VINZIA	titulaire	CP / CE1	Temps plein.
Nicolas PROST-DUMONT	titulaire	CM1	Temps plein.
Estelle TINCHANT	titulaire	CM1 / CM2	Temps plein.
Enseignant non nommé	stagiaire	CE1 / CE2	Organisation non connue

Un ou plusieurs enseignants seront donc nommés, à titre provisoire, pour effectuer les compléments des deux enseignant(e)s concerné(e)s. Leur(s) identité(s) et les jours correspondants seront connus début juillet ou fin août.

2.2 - Les effectifs :

L'année 2024-2025 se termine avec **148 élèves** (9 PS, 15 MS, 24 GS, 20 CP, 17 CE1, 31 CE2, 14 CM1 et 18 CM2). C'est le même effectif qu'à la rentrée de septembre 2024 (après 2 arrivées et 2 départs).

Les 18 élèves de CM2 partent en 6° : 12 vont au collège de Sochaux, 4 en privé et 2 ont obtenu la dérogation qu'ils souhaitaient.

Dans les autres classes, 5 départs sont annoncés.

A ce jour, nous comptons pour la rentrée 2025-2026 :

PS (Nés en 2022)	MS (Nés en 2021)	GS (Nés en 2020)	CP (Nés en 2019)	CE1 (Nés en 2018)	CE2 (Nés en 2017)	CM1 (Nés en 2016)	CM2 (Nés en 2015)
24/25 élèves	10 élèves	17 élèves	26 élèves	18 élèves	18 élèves	30 élèves	14 élèves
51/52 élèves de cycle 1 (+3)			62 élèves de cycle 2			44 élèves de cycle 3 (+3)	
157/158 élèves (+9/10)							

Comme chaque année, l'effectif pourrait augmenter pendant l'été : achats de maisons...

A ce jour, la répartition est prévue comme suit :

- 24 ou 25 PS = 24 / 25
- 4 GS + 18 CP = 22
- 5 CE1 + 18 CE2 = 23
- 7 CM1 + 14 CM2 = 21
- 10 MS + 13 GS = 23
- 8 CP + 13 CE1 = 21
- 23 CM1

L'école se réjouit de l'ouverture de la 7ème classe qui soulage grandement les classes de cycle 3.

Trois dérogations ont été acceptées pour entrer à Nommay, compensées par sept demandes pour quitter la commune.

Monsieur l'Inspecteur a rappelé que les dérogations sont « de droit » pour seulement trois raisons :

- La proximité pour un suivi médical particulier.
- La présence d'un frère (ou une sœur) déjà scolarisé dans l'école.
- L'absence de mode de garde organisé sur la commune de résidence.

La répartition pédagogique des élèves sur les cours doubles ne sera pas communiquée avant les vacances, dans la mesure où de nouvelles inscriptions pourraient la modifier. Les enseignants rappellent qu'elle relève du conseil des maîtres et ne saurait, de ce fait, être influencée par des demandes de parents, à moins d'arguments solides (cf. BO Spécial n°7 du 11/12/2014). L'équipe se propose d'afficher les classes le 29/08, au portail.

Mme SAUGET avait demandé l'autorisation de faire une rentrée échelonnée, du fait du nombre de PS. Cette demande a été acceptée par l'IEN. La moitié de la classe sera donc accueillie le lundi, l'autre moitié le mardi. L'effectif complet sera donc présent le jeudi. Cela permettra, à Mmes SAUGET et MOREIDA DA SILVA, de recevoir les enfants plus sereinement.

Mme MICHELI précise que Mlle GEYER ne sera théoriquement pas là cette semaine-là. Mme MORAND-BLANCHARD et Mme MICHELI devront donc gérer leur rentrée sans aide.

A ce jour, 3 enfants bénéficient d'un dossier MDPH :

- un bénéficiant d'une AESH à temps plein (matériel spécifique prévu),
- deux bénéficiant d'un(e) AESH à temps partiel et mutualisée.

Plusieurs dossiers MDPH sont actuellement en cours d'instruction.

Par ailleurs, une dizaine d'élèves devraient avoir un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) à valider ou renouveler. L'aide de Mme CRELEROT – GEISER, maman/médecin, sera à nouveau la bienvenue puisque l'école se trouve toujours en zone blanche (= sans médecin scolaire). Les enseignants la remercient.

2.3 – Le matériel :

La liste de matériel demandé aux parents pour chaque classe est conforme à celle éditée par le ministère et parue dans le BO n°15 du 14/04/16. Mme SAUGET y ajoute des éléments en lien avec son projet d'« école du dehors ». Une concertation a eu lieu avec les parents d'élèves élus qui les ont validées en amont du conseil d'école.

Ces listes sont **adoptées à l'unanimité par le conseil.**

Elles seront données aux familles juste avant les vacances. Elles seront mises en ligne sur le site de la mairie et une copie sera laissée au secrétariat.

2.4 - Organisation de la semaine :

La demande de dérogation pour la semaine de 4 jours a été renouvelée. Ainsi, en 2025/2026, il y aura toujours classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis et **les horaires resteront : 8h30 à 11h45 le matin et 13h30 à 16h15 l'après-midi**, le portail pour l'arrivée des élèves ouvrant 10 minutes avant.

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires = soutien) devraient avoir lieu de 16h15 à 17h15, chaque enseignant étant libre de choisir les jours concernés (sauf avis contraire de M. l'Inspecteur).

Garderie et cantine : Une garderie payante est en place les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30, et de 16h15 à 18h. La cantine, avec garderie, fonctionne les lundis, mardis, jeudis, vendredis. L'accueil du mercredi matin de 7h30 à 12h30 sera reconduit.

Mme GIRARDCLOS indique que plusieurs parents souhaiteraient une ouverture plus tôt (7h15), et/ou une fermeture plus tard (18h30).

- M. BOILLOT et Mme BULME suggèrent aux parents élus de faire un sondage pour connaître les réels besoins.
- Si cette demande devait être satisfaite, les enseignants souhaiteraient que, pour le bien-être des enfants, les parents ne puissent pas les mettre au périscolaire sur la journée complète.

Dans le même ordre d'idée, Mme SAUGET fait remarquer que sur les 24 futurs PS, la quasi-totalité viendra à la sieste, quand bien même certains parents ne travaillent pas.

III- BILAN FINANCIER

3.1 Budget alloués par la commune.

Mme BULME confirme un crédit de **47€ / enfant pour les fournitures « courantes », basés sur les effectifs de juillet 2025, de manière exceptionnelle (soient 157 élèves)**. Les achats sont en cours dans chacune des classes et le double contrôle mis en place avec la comptable de la commune fonctionne bien. Une enveloppe spéciale de 200 € a été allouée pour la 7^{ème} classe, afin de lui permettre, si besoin, d'acheter du matériel comme « fond de roulement ».

Lors du dernier conseil d'école, Mme BULME avait également annoncé un crédit transport de **2500€ pour les 6 classes, hors transport piscine.**

3.2 Autres financements : la coopérative scolaire.

La quasi-totalité du compte de l'OCCE a été utilisée. Il va donc être fermé. Le compte de « La cagnotte de l'école » fonctionne désormais activement. Toutes les entrées ont été encaissées sur ce compte, mais les commandes photos, sortie de fin d'année, etc... n'ont pas encore été comptabilisées.

2250€ ont été alloués par la Récréfoiyne et seront utilisés pour la sortie de fin d'année essentiellement.

L'équipe enseignante adresse un très grand merci à la Récréfoiyne, ainsi qu'à la municipalité qui lui permettent de proposer de nombreux projets aux enfants.

IV- ACHATS et TRAVAUX

4.1 Point sur les travaux demandés au conseil du 25 mars 2025

Classeur de sécurité.	R	Fait	Les relevés de radon annoncent d'excellents chiffres. Il reste à reprendre la liste de l'EN et à mettre tous les documents dans un classeur.
Pilier du portail d'entrée, rue F. Bataille (morceaux de béton qui se détachent)	R	Fait	
La chasse d'eau du WC adulte (mater) coule : en la secouant, on arrive à l'arrêter mais elle va casser.	R	Fait	
Chéneaux qui coulent à nouveau à l'avant du bâtiment maternelle.	R	Fait	A vérifier.
Le petit chemin au pied des escaliers pour aller à la Foyothèque est très boueux.		Fait	
Il n'y a plus de lumière sous le préau depuis la rentrée.		Fait	
Un radiateur ne fonctionne pas en classe de PS – MS.		Fait ?	En attente de la remise en chauffe à l'automne pour vérification.
Ajouter un petit lampadaire supplémentaire sur le petit chemin, voire un ruban de LED.		En cours	Le matériel est acheté.
Peinture des linteaux maternelle (dégâts des eaux)	R	Programmé	L'entreprise Dufour interviendra pendant les vacances d'été.
Porte du milieu du préau : serrure bloquée. A l'arrière, il faut faire 3, 4 voire 5 tours de clé pour ouvrir.	R	Programmé	Le réglage des ouvrants sera bientôt fait. Pour les huisseries, de nouveaux devis vont être demandés car celui qui a été fait est excessif.
2 portes du préau sur 3 ne tiennent plus en position ouverte.	R	Programmé	Sera fait avec le réglage des ouvrants.
Fenêtres des toilettes de maternelle : elles ne peuvent plus être ouvertes		Programmé	Ajouté à la liste des travaux sur les ouvertures.
La vanne de gaz est impossible à fermer (constat suite à l'exercice PPMS).	R	Programmé	Sera fait en juillet. Elle sera dans les toilettes de l'élémentaire.
Petit chalet de maternelle		En cours	L'urgence a été prise en compte.
Trous sur le petit chemin venant du portail.	R	Non fait	Non programmé pour l'instant. Il faudrait refaire un enrobé parce que les pansements ne tiendraient pas.
Ajout de terre et plantation de gazon autour de tous les arbres de la cour.	R	Non fait	Un essai va être fait durant l'été.
Réunion pour implantation d'un (ou 2) paniers de basket	R	Non fait	L'entreprise doit venir en juin pour étudier les possibilités de panneaux amovibles.
Replanter des arbres dans le verger.		Non fait	L'entreprise n'a toujours pas fait de devis. Donc c'est reporté à l'automne.
Nouvelle demande			
Une des barrières vertes de ceinture de la cour maternelle (dans le virage du petit chemin) n'est plus accrochée au poteau. La fixation a disparu.			

R = renouvellement

M. BOILLOT informe par ailleurs que :

- La demande des travaux de soutènement de mur chez un particulier n'a pas encore été déposée. Il ne sait donc pas davantage quand ils auront lieu.
- L'entreprise RPS interviendra début juillet pour la mise en peinture blanche des nouveaux tracés autour de l'école.

Les parents de maternelle sont favorables à la gestion des lessives sur le même principe que les années précédentes.

Une réunion école / Mairie / périscolaire est prévue pour valider le matériel qui peut être emprunté par le CLSH durant l'été, en insistant sur les modalités de leur utilisation.

Concernant la 7^{ème} classe...

Elle sera installée dans la salle de la bibliothèque de l'élémentaire.

En conséquence, la bibliothèque élémentaire se trouvera au fond du couloir de l'élémentaire (pour l'instant). La salle de réunion déménage dans la salle de sieste de maternelle et les enfants feront la sieste dans la salle de motricité. Il faudra donc installer et désinstaller les couchettes tous les jours. Du nouveau matériel a été acheté en conséquence.

Des travaux d'électricité ont été faits. Des tables et des chaises ont été achetées. Un rideau va être installé sur les vitres de la salle de motricité, côté couloir pour l'assombrir davantage. Le temps de sieste sera forcément de qualité moindre...

V- ACTIVITES ET PROJETS REALISES, EN COURS ET A VENIR.

5.1 Santé et sécurité

Le 2nd exercice d'alerte incendie a eu lieu le 06/05/25. Tout s'est déroulé normalement.

Mme MICHELI précise que les bouteilles d'eau stockées dans l'école, conformément au PPMS (Plan de Mise en Sécurité pour les Risques Majeurs) en vigueur, seront données au CLHS pour le mois de juillet et devront être renouvelées à la rentrée. Dans la même logique de péremption, Mme BULME suggère que les enseignants récupèrent la boîte de gants qui se trouve dans chaque caisse de PPMS. Elle les remplacera par des nouvelles et en profitera pour vérifier le reste du matériel de ces caisses. Elle fera également l'inventaire des trousse de secours durant l'été.

Mme MICHELI indique que les 2 PPMS différents pour intrusion / risque chimique seront fusionnés en un seul, nommé : « PPMS unifié ». Mme PERRIN, référente EN, est venue à l'école pour aider à sa rédaction. Il sera prêt en septembre.

M. KORNPROBST doit rencontrer très prochainement une personne référente en sécurité pour plusieurs points, dont l'éventuel changement de classification du bâtiment de l'école.

Mme MICHELI informe le conseil qu'un dossier concernant la canicule, établi par le ministère, a été reçu. Pour le moment, il ne s'applique pas. Elle en profite pour rappeler l'importance pour chaque enfant de disposer d'une gourde et d'une casquette à l'école.

5.2 Projets réalisés

* en MATERNELLE :

- **Livre élu** : Les productions ont été rendues et l'exposition a été visitée.
- **Interventions parents** : seulement 5 parents de PS/MS sont venus pour présenter un métier, une passion... Peu de succès cette année.
- **Les visites de l'école des futurs PS** se sont déroulées sur 8 jours (trois futurs élèves à la fois), après la classe.
- **Plantation avec l'ARSEC** pour les GS.

* En ELEMENTAIRE :

- **Visite de la fromagerie de Montbéliard** le 4 avril pour les CE1-CE2. Expérience originale et intéressante.
- **Sortie USEP « olympique et paralympique »** pour les 4 classes : les enfants ont pu tester de nombreux sports. Cette journée est toujours très riche et les CP et CE1 ont pu en profiter pour la 1^{ère} fois.
- **Sortie USEP « randonnée »** pour les 4 classes au Mont Bart. Une météo idéale et une visite du fort en bonus !
- **Cycle basket** pour les CP et les CE1-CE2. Les interventions d'Elodie sont toujours appréciées.
- **Intervention du conservatoire** pour les CP : Préparation d'un conte musical sur le petit Prince.
- **Ateliers « trottinette »** par les élèves de CM1-CM2 dans le cadre d'une rencontre USEP le 14 mai. Ils ont encadré des maternelles devant la salle J. Prévert.
- **Construction d'hôtels à insectes** par les CM1-CM2 avec la Foyothèque, M. Boillot et quelques autres bénévoles. 4 hôtels ont été installés dans le village et 3 dans l'enceinte de l'école. Les enfants ont été très investis.
- **Rencontre sportive avec 2 classes de Vieux Charmont**, dans leur gymnase, pour les CE2-CM1 et les CM1-CM2. Sous l'égide de l'USEP, les 4 classes ont pu participer à des ateliers de pétanque, biathlon, badminton et jeux d'opposition qu'ils encadraient à tour de rôle. Les élèves de Nommay accueilleront à leur tour les élèves de Vieux Charmont à l'automne.
- **Bricolage avec l'ARSEC** pour les CM1-CM2 afin de confectionner le cadeau de fête des parents.

* TOUS :

- **Le cycle piscine** s'est bien passé.
Les enseignantes insistent à nouveau sur l'importance pour les parents de profiter de cet « élan » et des progrès effectués par les GS. Elles conseillent vivement de poursuivre par l'apprentissage d'une nage (en autonomie ou avec l'aide de professionnels en inscrivant les enfants à des cours). Sans cela, les progrès seront vite effacés puisque le cycle suivant n'arrive que 4 ans plus tard...
- **La semaine « banalisée »** organisée en parallèle de la piscine a une nouvelle fois été une réussite. De jolies productions ont vu le jour et de nouvelles expériences ont été menées par les enfants.
- **Foyothèque** : Toutes les classes y sont allées. Diverses activités ont été proposées par Maud et l'équipe de bénévoles. Celles-ci ont été appréciées par les enfants et les enseignantes. Merci à l'équipe.
- **Les photos de classe** ont été faites, les commandes passées et livrées mi-juin. Encore merci à Mme GARNIER pour son professionnalisme et sa générosité...
- **La fête des parents** a été marquée par la fabrication d'un objet par chaque enfant.
- **La fête de l'école** a eu lieu le 14 juin et s'est parfaitement déroulée malgré la chaleur. Les enseignantes remercient une nouvelle fois la Récréfoiyne, la municipalité et tous ceux qui ont œuvré pour cette réussite.
Cependant, il est à nouveau regrettable que des gens ne respectent pas le tri des déchets. En particulier, la Récréfoiyne a du retenir complètement le container jaune se trouvant à proximité des tables de pique-nique... Dans lequel les bénévoles ont trouvé des couches, des parts de pizza, des bouteilles en verre... (Une piste envisagée est de ne faire qu'une ligne de poubelles...)

5.3 Evènements à venir

* en MATERNELLE :

- **La sortie de fin d'année** aura lieu le 23 juin à la Citadelle de Besançon.
- **Un pique nique** sera organisé pour fêter la fin de l'école du dehors le 27 juin. Tous les parents qui sont venus au cours de l'année y sont conviés.
- **Un goûter de fin d'année** est prévu l'avant dernier jour, près de « l'arbre des GS », à Brognard.
- **La visite des futurs CP et futurs GS** à l'élémentaire se fera prochainement. La date est à définir entre les 3 maîtresses concernées.
- **Projet « passerelle »** : Il s'étalera sur 2 jeudis matins compte-tenu du nombre d'enfants important.

* en ELEMENTAIRE :

- **Représentation de théâtre** des CE1 le lundi 30 juin à 17h30, à destination des parents.
- **Présentation du conte** des CP le 1^{er} juillet sur les mêmes horaires.
- **Journée d'acclimatation / harmonisation** des futurs 6ème au collège de Sochaux le 24 juin. Les CM1 seront répartis dans les 5 autres classes ce jour-là, le collège ne pouvant pas accueillir davantage d'élèves.
- **Sortie de fin d'année** : pour les 4 classes, au Natur'O parc d'Hunawhir, le 19 juin. En plus de la visite du parc, chaque classe bénéficiera d'un atelier : fabrication d'hotel à insectes, dissection d'une pelote de réjection...
- **Rencontre USEP « pétanque »** pour les CE2-CM1 et les CM1-CM2 le 20 juin, à Audincourt.
- **Rencontre USEP « athlétisme »** pour les CP et les CE1-CE2 le 28 juin, à Audincourt.
- **Journée « golf »** à Pruneville pour les CE2-CM1 et CM1-CM2 le 30 juin. Ils ont fait 2 séances d'entraînement sur le stade pour s'y préparer.

* TOUS :

- **ADEC** : Les classes devraient connaître prochainement le nom de l'auteur/illustrateur qu'elles recevront à l'automne. La classe de CM1 pourra cette fois participer puisque son enseignant ne participe pas au mouvement. En revanche, la nouvelle classe ne le pourra pas, tout comme Mme SAUGET puisqu'elle n'aura que des PS.

VI- QUESTION DIVERSES.

Questions aux enseignants :

- Petites punitions : Des parents demandent si les enseignants pourraient les gérer différemment.
- Les enseignants entendent cette demande mais d'autres parents souhaitent au contraire que les enfants ne les

ramènent pas à la maison... De plus, ils précisent que certains enfants y consacrent du temps uniquement parce qu'ils n'y mettent pas la volonté nécessaire... Ce problème semble un peu insoluble... Mais tout le monde s'accorde sur le fait que ces punitions doivent être faites. **Après discussion, il est décidé que toute punition sera systématiquement à faire à la maison, sous la responsabilité des parents, avec signature et correction. Si cela n'est pas fait, l'enfant fera sa punition à l'école, jusqu'à ce qu'elle soit terminée...**

Il est précisé que cela ne s'applique pas aux devoirs non faits, qui doivent être rattrapés le jour-même.

- Accueil des élémentaires : Les parents demandent s'il est prévu de revenir à un accueil dans la cour d'ici la fin de l'année.
- Quelques éclaircissements sont apportés sur les circonstances qui ont mené à cette décision. Les enseignants précisent qu'il ne s'agit pas d'une punition, mais bien d'une solution trouvée pour un accueil plus calme. De nombreuses écoles procèdent ainsi, tout comme nos classes de maternelle. Et le fait est que ça fonctionne ! Les enfants sont moins agités en début de demi-journée et se mettent plus sereinement et rapidement au travail. Ces 10 minutes sont consacrées à des activités calmes (lecture, coloriages, jeux...), mais pas à du « travail ». Mme MICHELI ajoute que cela rend également l'accueil moins « dangereux » en terme de risque d'accident. Les enseignants concluent que sur les semaines restantes, l'accueil se fera alternativement en classe et dehors selon les jours, les sorties, la météo et d'éventuelles contraintes. Mais ils informent qu'il est fort probable que ces accueils en classe perdurent en septembre. Une réflexion est en cours sur un planning « hybride » et les parents seront informés à la rentrée.

Questions à la mairie :

- L'embauche d'une autre ATSEM est elle possible au vu des effectifs ?
- Non, pour des questions budgétaires. Il y a une stagiaire qui n'est certes, pas présente tout le temps mais qui soulage malgré tout sur une bonne partie de l'année.
Mme MICHELI précise tout de même qu'elle n'a pas le même statut, les mêmes « droits » qu'une ATSEM.
Mme BULME l'admet volontiers, mais la commune ne peut faire mieux.
Une demande de service civique sera à nouveau faite... Mais rien ne garantit que des candidats se présenteront (aucune candidature sérieuse sur les 2 dernières années).
- Qu'en est-il du projet d'avancée de toit / préau pour les deux bâtiments ?
- M. BOILLOT admet que ce projet est resté en suspend et ne verra pas le jour en 2025, ni d'ici à la fin de son mandat en 2026.
Le dossier déposé était valable 2 ans. La prochaine équipe municipale devra donc le refaire si elle souhaite que ce projet aboutisse. La toiture des écoles et de la salle J. Prévert ont récemment été approuvées comme « éligibles au photovoltaïque ». De ce fait, côté « élémentaire », il ne s'agirait plus d'installer une sorte de dome, mais bien de faire un toit équipé de panneaux photovoltaïques.

L'année scolaire se termine... L'équipe enseignante renouvelle ses remerciements à tous et toutes pour le bon travail mené ensemble cette année encore : parents élus, Récréfoiyne, parents accompagnants, « aidants », Mairie... Elle souhaite à tous de bonnes vacances et donne rendez-vous au 1^{er} septembre...

Comme chaque année, Elise MICHELI, directrice, rappelle avec humour que durant juillet (à partir du 4 officiellement, mais dans les faits un peu plus tard !) et août, elle est en vacances. Certes elle est foyenne, et son domicile jouxte l'école, mais les inscriptions se font en mairie durant les vacances, et les dérogations pour « courant décembre prochain » peuvent attendre la rentrée. Bien sûr, elle reste disponible pour souci majeur ! Elle remercie sincèrement la Mairie et les parents qui n'ont jamais abusé de son statut de foyenne et s'efforcent de respecter sa vie privée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.